



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/2
20 octobre 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-treizième réunion
Paris, 9 – 13 novembre 2014

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Ce document présente les activités du Secrétariat depuis la 72^e réunion du Comité exécutif¹.

Avis concernant les décisions de la 72^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 72^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/47 et Corr.1) a été transmis à tous les membres du Comité exécutif ainsi qu'aux autres participants et mis en ligne sur le site Web du Fonds multilatéral. En outre, les décisions relatives aux approbations de projets et aux retards dans la présentation de tranches ont été communiquées à 70 pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises lors de la réunion, a été envoyé aux participants à la réunion, au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux et a aussi été mis en ligne sur le site Web du Fonds multilatéral.

Documents d'orientation et autres documents préparés pour la 73^e réunion

3. Pour la 73^e réunion, le Secrétariat a préparé les documents suivants. Pour la préparation de ces documents, le Secrétariat a consulté le président et le vice-président du Comité exécutif (ordre du jour) et a eu des discussions avec le Trésorier et les agences bilatérales et d'exécution pertinentes, le cas échéant.

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et des décaissements (préparé conjointement avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Mise à jour sur la mise en œuvre du plan d'activités de 2014-2016 et disponibilité des liquidités (décision 72/3b));
- Retards dans la soumission des tranches;
- Rapport global d'achèvement de projets de 2014;
- Étude théorique sur l'évaluation des projets d'élimination des HCFC dans le secteur des mousses;
- Projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2015
- Rapport périodique global au 31 décembre 2013;
- Observations et recommandations sur les rapports périodiques des agences bilatérales, du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (5 documents)
- Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2013;
- Rapports de situation et conformité;
- Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour les années 2015-2017;
- Observations sur les plans d'activités des agences bilatérales et agences d'exécution pour les années 2015-2017 (5 documents);
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail pour l'année 2014 du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents);
- Observations et recommandations sur le budget du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE pour l'année 2015;
- Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2015;
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et activités présentés à la 73^e réunion (17 documents²);

¹ En réponse à la décision 71/1, le document inclut une annexe qui résume les conseils donnés par le Secrétariat à d'autres instances et organisations.

² Des observations et des recommandations ont été préparées pour des projets dans les pays suivants : Brésil, Burundi, Chili, Chine, Cuba, République populaire démocratique de Corée, Fidji, Gabon, Liban, Lesotho, Mexique, Mozambique, Nigeria, Pakistan, Soudan, Tunisie et

- Examen du régime des coûts administratifs pour la période triennale 2015-2017 (décision 71/45)
- Décaissement des fonds pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Chine (décision 72/38);
- Projet de critères de financement de l'élimination des HCFC dans le secteur de la consommation pour la deuxième étape des plans de gestion de l'élimination des HCFC (décision 72/39);
- Rapport sur l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (décision 69/23);
- Comptes finaux de 2013 (préparés conjointement avec le Trésorier);
- Rapprochement des comptes (préparé conjointement avec le Trésorier);
- Transferts de fonds du Trésorier aux agences d'exécution (décision 72/42(b)(ii) et(iii)) (préparé par le Trésorier en consultation avec le Secrétariat du Fonds);
- Budgets du Secrétariat du Fonds approuvés pour les années 2014, 2015 et 2016 et budget proposé pour 2017;
- Examen du fonctionnement du Comité exécutif (décision 70/23(d));
- Projet de rapport du Comité exécutif à la vingt-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

4. Un résumé des questions soulevées dans les documents mentionnés ci-dessus se retrouve dans l'ordre du jour provisoire annoté (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/1/Add.1).

5. Un site contenant les documents de la réunion, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe, ainsi que les informations logistiques pour la 73^e réunion a été créé sur le site Web public du Fonds multilatéral.

6. Le Secrétariat a aussi préparé six documents pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production qui se tiendra en marge de la 73^e réunion. Les documents pour le Sous-groupe sont disponibles dans une zone restreinte du site Web et sont limités aux membres du Comité exécutif.

Préparation de la 73^e réunion du Comité exécutif

7. Des dispositions logistiques ont été prises pour la 73^e réunion qui se tiendra à l'UNESCO à Paris, France, du 9 au 13 novembre 2014. Les lettres d'invitation ont été transmises aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 25^e Réunion des Parties, au président et vice-président du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non-gouvernementales.

Matériel d'information et guides

8. Le Secrétariat du Fonds a révisé et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices opérationnelles suivants :

- Inventaire des projets approuvés en date de mai 2014;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de mai 2014;
- Plans de gestion de l'élimination des HCFC en date de mai 2014;
- Liste des documents confidentiels en date du 20 octobre 2014³.

Uruguay. Des observations ont aussi été préparées pour des propositions de projet pour l'Arménie, le Bangladesh, la Côte d'Ivoire, l'Iraq, le Qatar et le Sénégal qui par la suite ont été retirées par les agences d'exécution concernées.

³ La liste des documents confidentiels sera mise à jour immédiatement avant la 73^e réunion.

9. Le Secrétariat a préparé un projet de guide sur la présentation des tranches des plans d'élimination du secteur de la production des HCFC, aux fins d'examen par le Sous-groupe sur le secteur de la production⁴.

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), 20-24 mai 2014

10. Le Chef du Secrétariat a participé à la réunion de coopération douanière régionale et de remise de prix aux agents des douanes et d'application de la loi pour la protection de l'ozone ainsi qu'à la réunion annuelle du Réseau régional de l'ozone pour l'Europe et l'Asie centrale (EAC). Il a fait une déclaration à la séance d'ouverture de la réunion du réseau et présenté deux exposés : un sur les décisions récentes adoptées par le Comité exécutif et l'autre sur les enjeux pertinents associés au secteur de l'entretien dans la réfrigération et la climatisation. Il a eu aussi des discussions avec des administrateurs de l'ozone de la région EAC et avec les agences d'exécution sur plusieurs sujets liés au travail du Fonds multilatéral.

Cancun (Mexique), 24-30 mai 2014

11. Le Chef du Secrétariat a assisté à la 46^e réunion du Conseil du FEM et à la cinquième Assemblée du FEM. Le Secrétariat du FEM a remis un document d'information sur le renforcement des relations entre le Secrétariat du FEM et le Secrétariat du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal⁵. Le Chef du Secrétariat a fait une déclaration lors de l'Assemblée qui a été bien reçue pour souligner les réalisations du Fonds multilatéral et renouveler les relations entre les deux Secrétariats pour une collaboration efficace dans les domaines de compétences respectifs afin d'en tirer des avantages tant pour le climat que pour l'ozone. En marge des réunions du FEM et outre les discussions informelles avec le personnel du Secrétariat du FEM, il a pu discuter et échanger sur les activités du Fonds multilatéral avec des représentants du PNUD-FEM et avec le directeur général de l'ONUDI et son personnel. Il a rencontré aussi le directeur du Centre et du réseau des technologies climatiques du PNUE et il a eu une brève discussion sur la collaboration entre les deux bureaux.

Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique), 2-6 juin 2014

12. Le Chef du Secrétariat a participé au premier Atelier de la Banque mondiale sur les liens opérationnels entre l'ozone et le climat et à la 8^e Réunion du Groupe de ressources pour l'ozone (OORG) au cours desquels les ressources disponibles à travers la Banque mondiale pour soutenir l'élimination des SAO intégrée aux activités d'atténuation pour le climat, ont été présentées. Le Chef du Secrétariat a fait un exposé sur l'élimination des HCFC dans le cadre du Fonds multilatéral.

Nairobi (Kenya), 21-28 juin 2014

13. Au nom du Secrétariat du Fonds, le Chef du Secrétariat a assisté à la première séance de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (UNEA). En plénière comme en marge du PNUE, il a été fait mention du succès de la mise en œuvre du Protocole de Montréal et de la nécessité de répéter le modèle pour résoudre d'autres enjeux environnementaux.

⁴ Le Secrétariat a préparé plusieurs guides opérationnels internes, incluant : une mise à jour du guide sur la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC (janvier 2014 – MLF/IACM.2014/1/8); une mise à jour du guide sur la préparation des tranches de plans de gestion de l'élimination des HCFC (janvier 2014 – MLF/IACM.2014/1/9); les lignes directrices pour la vérification des objectifs de consommation nationale des accords pluriannuels (janvier 2014 – MLF/IACM.2014/1/9); un guide sur le financement de la préparation de la phase II de la gestion de l'élimination des HCFC (MLF/IACM.2014/1/10); les lignes directrices opérationnelles pour le rapport périodique annuel et financier (MLF/IACM.2014/1/11).

⁵ GEF/C.46/Inf.1/Rev.01.

14. Le Chef du Secrétariat a rendu des visites de courtoisie au directeur exécutif adjoint, au chef de cabinet et au directeur du Bureau des opérations et des services corporatifs (OfO) du PNUE. Il a rencontré le Trésorier et discuté du projet de mandat pour le contrat relatif aux avis d'experts sur la politique de transfert du Fonds multilatéral, du Trésorier vers les agences d'exécution; des questions touchant les contributions en souffrance; et des modalités d'introduction et de mise en œuvre de Umoja, le nouveau système de planification des ressources d'entreprise de l'ONU.

15. Le Chef du Secrétariat a eu plusieurs réunions avec le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone pour discuter de coopération/collaboration approfondie et des relations de travail entre les deux Secrétariats.

16. Le Chef du Secrétariat a aussi rencontré le personnel du Programme d'aide à la conformité en Afrique et abordé les questions liées à la mise en œuvre des projets et à la qualité des propositions de projets pour la région de l'Afrique.

Paris (France), 7-19 juillet 2014

17. Le Chef du Secrétariat et le chef-adjoint (Finances et Affaires économiques) ont participé à la 52^e réunion du Comité d'application de la procédure de non-conformité pour le Protocole de Montréal qui s'est tenue à Paris, les 9 et 10 juillet 2014. Au nom du Secrétariat et des agences d'exécution, le Chef du Secrétariat a présenté un exposé aux membres du Comité d'application. Il a aussi répondu aux questions soulevées par certains membres sur des pays spécifiques, notamment au sujet de la conformité et des modifications des valeurs de référence pour les HCFC en vue de la conformité.

18. Le Chef du Secrétariat a participé à la réunion du Groupe consultatif du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE, le 10 juillet 2014. Il a présenté des commentaires et des observations sur plusieurs des activités d'élimination des SAO mises en œuvre par le PNUE. Il a aussi profité de l'occasion pour rencontrer l'équipe du PAC du PNUE avec plusieurs membres du personnel du Secrétariat du Fonds le 11 juillet, afin de discuter des propositions à la 73^e réunion, des documents d'orientation et autres sujets pertinents. Le personnel du PAC a apprécié les discussions ouvertes et l'occasion de rencontrer pour la première fois l'équipe du Secrétariat, ainsi que les conseils et les orientations fournis à OzonAction.

19. Le Chef du Secrétariat a été invité à l'atelier sur la gestion des hydrofluorocarbures (HFC), les 11 et 12 juillet 2014, à titre de personne-ressource pour la table ronde de la séance sur les finances et le transfert technologique. Les sujets discutés incluaient les coûts pour éviter les solutions de remplacement à PRG élevé, la réduction et le passage aux HFC, le financement de la gestion des HFC dans le cadre du Fonds multilatéral; un aperçu des options disponibles pour financer la gestion des HFC; et les institutions, l'expérience et la pertinence du Fonds multilatéral et d'autres mécanismes dans le transfert technologique.

20. Accompagnés de hauts fonctionnaires du Secrétariat, le Chef du Secrétariat a assisté à la 34^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal, du 14 au 18 juillet 2014, et il a participé à toutes les séances du groupe de contact sur le rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur le réapprovisionnement du Fonds multilatéral afin de fournir les informations requises.

21. Le Chef du Secrétariat a eu une réunion avec des représentants des agences d'exécution en marge de la réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Parmi les sujets discutés figuraient le remboursement des soldes provenant de projets achevés, l'urgence de mettre en œuvre des projets avec des solutions de remplacement des HCFC afin de permettre une introduction immédiate dans les pays visés à l'article 5; la nécessité d'une approche commune pour les programmes et les activités de formation concernant le secteur de l'entretien.

22. Plusieurs discussions bilatérales se sont tenues également en marge de la réunion du Groupe de travail à composition non limitée :

- a) Accompagné de l'administrateur principal et gestionnaire du Fonds, avec le directeur du PNUE (OfO) sur le document relatif au décaissement de fonds par le Trésorier vers les agences d'exécution⁶; sur le statut du document relatif à la "délégation de pouvoirs pour les questions administratives et financières" qui devrait être signé par le directeur exécutif du PNUE et le Chef du Secrétariat; sur la mise en œuvre de Umoja et sur les besoins de formation du personnel du Secrétariat;
- b) avec le Trésorier, sur les contributions en souffrance de la Fédération de Russie (avec la participation du représentant de la Fédération de Russie) et du Kazakhstan;
- c) Accompagné du chef-adjoint (Finances et Affaires économiques) et d'un administrateur principal de gestion de projet, avec des représentants du Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur une potentielle collaboration future entre les deux Secrétariats;
- d) Avec plusieurs représentants de pays visés à l'article 5 sur différents sujets reliés aux affaires du Fonds multilatéral.

23. À l'invitation du gouvernement de l'Allemagne, le Chef du Secrétariat a partagé sa perspective et son expérience du programme de coopération bilatérale de l'Allemagne dans le cadre du Protocole de Montréal, à l'occasion de son 20^e anniversaire.

Missions menées par d'autres membres du personnel du Secrétariat

Colombo (Sri Lanka), 27-30 mai 2014

24. Un exposé sur les principales politiques et décisions adoptées aux 71^e et 72^e réunions, préparé par le Secrétariat, a été présenté par un administrateur de la gestion de projets à la réunion du réseau régional de l'Asie du Sud, à Colombo, Sri Lanka. Il a profité aussi de l'occasion pour avoir des discussions bilatérales avec des administrateurs de l'ozone et des agences bilatérales et d'exécution afin de fournir des précisions et des orientations sur les politiques et les directives du Fonds multilatéral.

Autres réunions de réseaux

25. Le Secrétariat a fait/fera des exposés via Skype sur les récentes décisions du Comité exécutif et sur des considérations majeures afin de minimiser les répercussions néfastes pour le climat de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien, lors des réunions suivantes :

- Réunion thématique des états insulaires du Pacifique sur la mise en œuvre des PGEH et la préparation de la deuxième tranche (11-14 août 2014);
- Réunion régionale des réseaux des administrateurs de l'ozone du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes hispanophones à Quito, Équateur (19-22 août 2014); et
- Réunion thématique des administrateurs de l'ozone du réseau de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique au Cambodge (13-16 octobre 2014).

⁶ Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/57

26. Le Secrétariat participera à la réunion principale du réseau des administrateurs des SAO pour l'Asie occidentale qui se tient du 26 au 27 octobre 2014 à Dubaï (Émirats arabes unis).

Réunion de coordination inter-agences

27. Le Secrétariat du Fonds a organisé une réunion de coordination inter-agences à Montréal, du 2 au 3 septembre 2014. Les participants incluaient du personnel du Secrétariat, des représentants des agences bilatérales qui ont des projets actifs, des agences d'exécution et le Trésorier du PNUE. La réunion a permis de discuter de questions touchant un certain nombre de points à l'ordre du jour de la 73^e réunion.

Dotation et recrutement

28. M. Stephen Sicars a quitté le Secrétariat le 30 juin 2014 pour occuper le poste de directeur du service du Protocole de Montréal à l'ONUDI. Mme Martha Leyva (spécialiste de la gestion de programme) et Mme Valentine Musoga (adjointe au bureau des ressources humaines) ont pris leur retraite à compter du 30 septembre 2014.

29. M. Edmundo Cuellar a été sélectionné pour le poste d'adjoint au registre et a débuté le 2 juillet 2014. Mme Hellen K'Opiyo assume temporairement le poste d'adjointe aux ressources humaines depuis le 6 octobre 2014, dans l'attente de la finalisation du processus de recrutement pour ce poste qui est affiché sur Inspira.

30. Les entrevues pour le poste de Chef-adjoint sont terminées et le rapport du comité de sélection a été transmis au PNUE pour examen par l'organe central de contrôle.

31. Les ouvertures de postes de gestionnaire principal de programme (P5), administrateur adjoint de la banque de données (P2) et agent administratif adjoint (P2) sont annoncées sur Inspira et les dates de clôture sont le 28 novembre 2014 pour les postes P5 et le 7 décembre 2014 pour les postes P2.

Coopération avec le PNUE, les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et autres organisations

Autres mécanismes financiers

Fonds pour l'environnement mondial

32. Le Secrétariat a reçu une invitation à la 47^e réunion du Conseil du FEM qui se tient à Washington, D.C., États-Unis d'Amérique, du 28 au 30 octobre 2014 et son attention a été attirée sur le point de l'ordre du jour concernant les relations avec les conventions et autres institutions internationales.

Fonds vert pour le climat

33. Le Secrétariat a été avisé de la 8^e réunion du conseil d'administration du Fonds vert pour le climat qui s'est tenue du 14 au 17 octobre 2014 à Bridgetown, Barbade; le Secrétariat est désigné comme organisation avec statut d'observateur auprès du Fonds vert pour le climat. En raison des préparatifs de la 73^e réunion, le Secrétariat n'a pu être représenté à cette occasion.

Organisations des Nations Unies

Corps commun d'inspection des Nations Unies

34. À l'invitation du Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI), le Secrétariat a rempli un questionnaire au sujet de l'examen des activités et des ressources consacrées à la question des changements climatiques au sein des organisations du système onusien. Les points suivants ont été

soulignés : le Fonds multilatéral fournit des fonds pour l'élimination des SAO réglementées par le Protocole de Montréal; l'atténuation de l'impact sur le climat, associée à l'élimination des SAO qui sont aussi des gaz à effet de serre, réduit l'impact sur le climat puisque les substances introduites ont généralement un potentiel de réchauffement climatique global plus faible. Par la suite, l'équipe du CCI a rendu visite au Secrétariat le 25 septembre 2014 pour des discussions et un échange de points de vue sur le sujet. Un projet de rapport sera remis au Secrétariat pour commentaires dès qu'il sera disponible.

Bureau régional du PNUE pour l'Amérique du Nord

35. Le directeur du Bureau régional du PNUE pour l'Amérique du Nord a rendu une visite de courtoisie au Secrétariat le 18 septembre 2014. Le Chef du Secrétariat lui a présenté un aperçu sur le Protocole de Montréal, le fonctionnement du Fonds multilatéral et ses objectifs. Il a aussi affirmé son soutien au Bureau régional pour l'Amérique du Nord.

PNUE

36. Le Chef du Secrétariat a reçu une invitation du directeur exécutif pour assister à la cérémonie de la 10^e année du prix des Champions de la Terre, organisée conjointement avec les directeurs du "Smithsonian American Art Museum" et de la "National Portrait Gallery" à Washington, D.C., États-Unis d'Amérique, le 19 novembre 2014. Une lettre a été envoyée pour indiquer que le Chef du Secrétariat ne pourra pas être présent puisque l'évènement coïncide avec la 26^e Réunion des Parties.

OzonAction du PNUE

37. Le Chef du Secrétariat a remis un article intitulé "Implementation for ozone protection and climate benefits" pour l'édition spéciale du bulletin d'OzonAction qui sera publié à l'occasion de la 26^e Réunion des Parties.

CCNUCC

38. A l'occasion du déjeuner de la Série Environnement, Changements climatiques : Créer un élan mondial pour Paris 2015, organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal le 26 septembre 2014, le Chef du Secrétariat a rencontré la Secrétaire exécutive de la CCNUCC qui était la conférencière de cet évènement. Il a discuté avec elle brièvement de la coopération future potentielle entre les deux Secrétariats. Il l'a invitée à visiter les bureaux du Secrétariat durant son passage à Montréal; toutefois la visite n'a pas été possible en raison de son horaire.

39. Le Chef du Secrétariat a reçu une invitation à participer à la réunion des experts techniques sur les gaz à effet de serre autres que le CO₂ qui se tient à Bonn, Allemagne, le 22 octobre 2014. Il prévoit assister à la réunion et a préparé un exposé sur l'expérience du Fonds multilatéral, incluant un historique, les résultats obtenus jusqu'à présent, le climat et les défis et les tendances mondiales.

40. Le Secrétariat a aussi reçu une invitation à participer aux prochaines sessions de la CCNUCC et de son Protocole de Kyoto qui se tiendront à Lima, Pérou, du 1^{er} au 12 décembre 2014.

ONUDI

41. Le Chef du Secrétariat a été invité à participer à la réunion des donateurs de l'ONUDI qui se tiendra à Vienne, Autriche le 3 novembre 2014 et qui présentera les réussites récentes du portefeuille de la coopération technique de l'ONUDI, incluant le projet sur les mousses aux Philippines, financé par le Fonds multilatéral.

Organisation non-gouvernementale (ONG)

"Centre for Science and Environment" (CSE) et "Environment Investigation Agency" (EIA)

42. Le Chef du Secrétariat a reçu une invitation à participer à une conférence à Goa, Inde (dates à confirmer), organisée par le CSE⁷ et l'EIA pour explorer le mécanisme du Fonds multilatéral en vue de déterminer quels types de réformes seront nécessaires pour lui permettre de traiter pleinement la réduction progressive des HFC.

⁷ Le CSE est un organisme de recherche et de soutien d'intérêt public, basé à New Delhi, Inde. Le CSE mène des activités de recherche, de lobbying et de communication sur l'urgence d'un développement à la fois durable et équitable.

Annexe

**CONSEILS ET/OU INFORMATIONS PRODIGUÉS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS
MULTILATÉRAL À DES ORGANISATIONS EN DEHORS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Organisation	Conseils du Secrétariat	Date	Suites
Corps commun d'inspection des Nations Unies	Le Secrétariat a rempli le questionnaire sur l'examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	Septembre 2014	Le Secrétariat fournira des observations sur le projet de rapport du Corps commun d'inspection.